Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20260701-D2026070101-DE

INZINZAC LOCHRIST

Délibération du Conseil municipal

Conseil municipal du 1er juillet 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Jérôme MEUNIER.

Présents :	Jérôme MEUNIER, Laurent KRUST, Brigitte LE VAILLANT, David NATUS, Karine RIVALLAIN, Mikaël CANO, Nathalie DOUCET, Stéphane PLUNIAN, Aurore BRACQ, Virginie LE LIBOUX, Sylvain JEHANNO, Céline LE GOFF, Philippe LE CALLONNEC, Ghislaine HUBY CISSOU, Hippolyne LE MEUR, François BLAYO, Francette CHAULOUX, Gérard LE FRAPPER, Steve LOIZON, Delphine DANIEL, Patrick CARLET, Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Thierry LE TOUZO, Stéphane PIGACHE, Philippe FINET
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Gaëlle CHESNEL, Sammy GAUTIER, Virginie LE GARREC
Absent(s) excusé(s) :	0
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Date de convocation du Conseil municipal :	24 juin 2026
Secrétaire de séance :	Nathalie DOUCET

1 – VŒU – EN SOUTIEN À LA FONDERIE DE BRETAGNE PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2026

Monsieur Le Maire informe que le Conseil communautaire de Lorient Agglomération réaffirme son soutien à la Fonderie de Bretagne, Entreprise historique implantée à Caudan depuis 1966 et acteur majeur de l'emploi industriel sur le territoire.

Face aux difficultés rencontrées ces dernières années, aggravées par l'incendie du printemps 2026 et les incertitudes entourant l'avenir du groupe Europlasma, les élus soulignent l'engagement exemplaire des salariés et rappellent les efforts importants déployés par les collectivités et l'État pour préserver cet outil industriel stratégique.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20260701-D2026070101-DE

Le Conseil communautaire considère que la diversification engagée vers les secteurs de la Défense, du ferroviaire, de l'énergie et de l'industrie constitue une orientation pertinente, d'autant plus que le contexte actuel renforce les besoins de souveraineté industrielle et de production nationale.
Les élus expriment leur vive inquiétude quant à l'avenir du site de Caudan et des emplois associés. Ils demandent :
- une totale transparence de la part de la direction d'Europlasma sur sa situation financière et ses projets industriels ;
- une implication renforcée de l'État et des donneurs d'ordres de la Défense ;
- la poursuite de la mobilisation collective de l'ensemble des acteurs publics pour sauvegarder l'entreprise.

À travers ce vœu, la collectivité souhaite que toutes les solutions possibles soient recherchées afin de garantir la pérennité de la Fonderie de Bretagne, préserver ses savoir-faire industriels et maintenir les centaines d'emplois qu'elle représente pour le Pays de Lorient.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 23 Juin 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le vœu en Soutien à la Fonderie de Bretagne

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance,

Nathalie DOUCET

MAIRIE D'INZINZAC-LOCHRIST (Morbihan)

Le Maire,

Jérôme MEUNIER